



Détournement d'Héritage sur 15 ans.

Par **Gasby**, le **08/08/2015** à **21:24**

A Tous,

Ma mère à la suite de plusieurs AIT de 2007 à 2009 était grabataire. et dans un état d'entière dépendance de ma Soeur Docteur en Médecine surtout.

Celle-ci avait pris procuration sur ses comptes ainsi qu'un de autre frère Docteur en Médecine également.

Elle décède en 2015.

J'ai finalement connaissance d'un document de Donation de 2009 de 2 terrains sous forme de SCI dans le Sud de la France à Frejus concernant ma Soeur qui la soignait en tant que Médecin et un autre frère.

De plus j'apprend que les 2 médecins frères et soeurs ont encaissés les loyers d'un Immeuble composé de 2 appartements de 2002 à 2015 ou ma mère avait un USUFRUIT INCASSABLE depuis une Donation/Partage de 1998 signée par tous les enfants (6) ma mère et mon père. Mon père est décédé en 1998.

Evidemment ma Soeur Médecin a refusé de me fournir les dossiers Médicaux de mes Parents.

J'ai du faire intervenir l'ordre des Médecins pour finalement recevoir un dossier Médical très partiel sans les années importantes.
Et uniquement celui de ma mère.

Qu'est il possible de faire ?

Gasby

Par **Gasby**, le **09/08/2015** à **11:09**

Suite de l'histoire,

Mon frère Docteur a pratiqué l'euthanasie sur ma mère.
Il est partisan de l'euthanasie.
Et en parlait depuis plusieurs mois avec un autre frère.

Les 2 étaient étrangement là le jour du Décès:
Un Dimanche.

Comment le prouver?

Ma mère était grabataire (plusieurs AIT, dans un fauteuil roulant depuis 7 ans (2007)

En 2007 sont 1ère AVC et col du femure cassé la paralysie.

Elle est morte juste avant ses 90 ans.

Gasby

Par **Gasby**, le **09/08/2015** à **11:11**

Un des frères présents est 3ème niveau de REIKI (considéré comme proche d'une secte en France)!

Par **Gasby**, le **09/08/2015** à **11:18**

L'histoire commence à la mort de mon père en 1998 d'un Cancer généralisé qui a démarré au intestin.(Il ne pesait plus lourd dans ses derniers jours et étaient soigné avec des antalgiques fort et des dérivés morphiniques).

Les Médecins qui l'ont soigné était évidemment:
Mon Frère et ma Soeur ont repris sa patientèle.
pour 0 Francs 0 centimes.

Par **Gasby**, le **09/08/2015** à **11:26**

Ma mère est morte en mars 2015.

Et les comptes Bancaires ne sont toujours pas bloqué?

Nous sommes en août

Evidemment le frère et la soeur Médecin (Habitant à coté de ma mère) ont réussi à prendre au fur et à mesure des années des procurations sur Tous les comptes.
et se faire également sur les plus importants :
un Compte en ET ou un compte en OU.

Par **Gasby**, le **09/08/2015** à **11:32**

J'avais commencé la procédure de mise sous tutelle 1 mois avant.

Après avoir constaté des disparitions d'objets, des retraits en liquides, des comptes non

lettrés, des enfants de ma Soeur employés par ma mère, Une Donation quand ma mère était

grabataire etc....

J'ai prévenu les Banques le Jour même du Décès.
J'apprend par la suite qu'ils ont encaissé des loyers sur des Biens dont ma mère avait l'USUFRUIT.

Que faire ?

Par **Gasby**, le **09/08/2015** à **11:44**

J'ai du envoyé des emails + RARs aux Médecins Traitants qui sont mes frères et soeurs en demandant les Dossiers Médicaux de mes parents.

Ils ont refusés de me les fournir.

Finalement, en écrivant en RAR au conseil de l'ordre des Médecins.

J'ai réussi à avoir un Dossier Médical Partiel de ma mère.

Evidemment Il manque les documents de 2007 à 2009:
époque de ses nombreux AIT quand elle est devenu grabataire et entièrement dépendante.(Elle est resté à Domicile de 2007 à 2015).

Je n'ai jamais reçu le dossier médical de mon père mort en 1998.

et soigné par les mêmes médecins, même cabinet Médical.

Ma soeur et mon frère.

Par **Gasby**, le **09/08/2015** à **12:16**

Vous pouvez calculer en 1999 ma mère avait 74 ans,et avait perdu son mari la Grande tempête de 1999 la plongée en dépression.

Elle confondait largement les Francs et les Euros

et qui se chargeait de ses comptes et Biens :

Le frère, et la soeur Médecin habitant à coté et la soignant aussi.

Par **Gasby**, le **09/08/2015** à **12:26**

J'ai demandé à les convoquer devant l'Ordre des Médecins.

Il me faudrait un avocat pour y aller ensemble..